
**NEXPLANON® (IMPLANT SOUS-CUTANÉ À LIBÉRATION PROLONGÉE
ETONOGESTREL) MAINTENANT COUVERT PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-
MALADIE DU QUÉBEC (RAMQ)**

Le remboursement public entre en vigueur le 10 novembre

Kirkland (Québec), le 8 novembre 2021 – Organon (NYSE : OGN) a le plaisir d'annoncer que NEXPLANON® (implant sous-cutané à libération prolongée à l'étonogestrel) sera dorénavant remboursé au Québec par la RAMQ et ce, dès le 10 novembre. NEXPLANON® est un implant hormonal à progestatif seul pouvant être utilisé pour prévenir une grossesse jusqu'à trois ans. Le Québec est la cinquième juridiction à inscrire Nexplanon® sur sa liste publique des médicaments assurés, y compris le Programme des services de santé non assurés, Anciens Combattants Canada et le Régime d'assurance-médicaments de la Saskatchewan.

« Les grossesses non planifiées demeurent un important enjeu de santé publique. Grâce à cette annonce, un plus grand nombre de patientes auront accès à un contraceptif à action prolongée réversible pour prévenir les grossesses non planifiées », a déclaré la Dre France Leduc, obstétricienne et gynécologue.

« Choisir une méthode de contraception est une décision très personnelle basée sur ce qui est le mieux pour votre corps et vos besoins. Nous félicitons le gouvernement du Québec d'avoir reconnu l'importance d'offrir aux femmes de la province l'accès à plus d'options de contrôle des naissances », a déclaré Amy Cairns, vice-présidente de l'unité Santé de la femme d'Organon Canada.

À propos de NEXPLANON®

NEXPLANON® est approuvé pour la prévention de la grossesse jusqu'à trois ans¹. Il ne protégera pas les patientes contre les infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH/SIDA¹. Pour prévenir les IST, les patientes doivent utiliser des préservatifs en latex ou en polyuréthane pendant l'utilisation de l'implant¹. Santé Canada a approuvé NEXPLANON® en 2020.

L'implant est inséré par voie sous-cutanée dans le bras. Il est radio-opaque, ce qui signifie que les médecins peuvent vérifier la présence de l'implant après l'insertion et le localiser avant le retrait à l'aide d'une radiographie bidimensionnelle, d'une tomodensitométrie (CT scan) et d'une échographie (USS) ou d'une imagerie par résonance magnétique (IRM)¹. Après l'insertion et avant le retrait, les médecins doivent être en mesure de vérifier la présence de l'implant dans le bras du patient par palpation.¹ Si l'implant ne peut pas être palpé, le médecin peut utiliser l'une des quatre méthodes disponibles pour vérifier la présence de l'implant¹.

À propos d'Organon

Organon (NYSE : OGN) est une société mondiale de soins de santé créée à la suite d'une scission avec Merck, (NYSE : MRK) connue sous le nom de MSD en dehors des États-Unis et du Canada, axée sur l'amélioration de la santé des femmes tout au long de leur vie., L'entreprise dispose d'un portefeuille de plus de 60 médicaments et produits dans une gamme de domaines thérapeutiques variés. Menés par le portefeuille de santé reproductive couplé à une activité de biosimilaires en expansion et à une franchise stable de médicaments établis, les produits d'Organon génèrent de solides flux de trésorerie qui soutiendront les investissements dans les futures opportunités de croissance dans le domaine de la santé des femmes, y compris le développement commercial comme la récente acquisition de Alydia Health, une société de dispositifs médicaux axé sur le traitement de l'hémorragie post-partum. En outre, Organon recherche des opportunités de collaboration avec des innovateurs biopharmaceutiques dans l'espoir de commercialiser leurs produits en tirant parti de son envergure et de sa présence sur des marchés internationaux à croissance rapide.

Organon a une présence mondiale avec une échelle et une portée géographique importantes, des capacités commerciales de classe mondiale et environ 9 000 employés dont le siège social est situé à Jersey City, New Jersey.

Pour plus d'informations, visitez www.organon.ca et connectez-vous avec nous sur [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

Déclaration prospective d'Organon et Co., Jersey City, NJ, États-Unis

Ce communiqué de presse d'Organon et Co., Jersey City, NJ, États-Unis (la « société ») peut inclure des « déclarations prospectives » au sens des dispositions de la sphère de sécurité de la loi américaine de 1995 sur la réforme des litiges en valeurs mobilières. Ces déclarations sont fondées sur les convictions et les attentes actuelles de la direction de la société et sont

soumises à des risques et incertitudes importants. Si les hypothèses sous-jacentes s'avèrent inexactes ou si des risques ou des incertitudes se matérialisent, les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux énoncés dans les déclarations prospectives.

Les risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales de l'industrie et la concurrence; les facteurs économiques généraux, y compris les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change; l'impact de la récente épidémie mondiale de nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19); l'impact de la réglementation de l'industrie pharmaceutique et de la législation sur les soins de santé aux États-Unis et dans le monde; les tendances mondiales vers la maîtrise des coûts des soins de santé; les avancées technologiques, les nouveaux produits et les brevets obtenus par les concurrents; les défis inhérents au développement de nouveaux produits, y compris l'obtention de l'approbation réglementaire; la capacité de l'entreprise à prédire avec précision les conditions futures du marché; difficultés ou retards de fabrication; instabilité financière des économies internationales et risque souverain; dépendance vis-à-vis de l'efficacité des brevets et autres protections de l'entreprise pour les produits innovants; et l'exposition à des litiges, y compris des litiges en matière de brevets, et/ou des actions réglementaires.

La société ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Des facteurs supplémentaires qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les déclarations prospectives peuvent être trouvés dans les documents déposés par la société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) disponibles sur le site Internet de la SEC. (www.sec.gov).

¹ Monographie de NEXPLANON[®]. Organon Canada Inc., 13 avril 2021.